



Enquête agricole intégrée 2025-2026

Module Elevage

Note conceptuelle

Mars 2025

Avec l'assistance technique et financier de :



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



Sommaire

Sommaire	2
1. Contexte et Objectifs	3
2. Méthodologie.....	4
2.1 Champ de l'enquête.....	4
2.2 Echantillonnage.....	4
2.3 Stratégie et plan de collecte	4
2.4 Méthode de collecte	5
2.5 Dispositif de l'enquête	5
Annexe 1 : Programme d'enquêtes de la Guinée	6
Annexe 2 : Questionnaires (voir fichiers joints).....	6
Annexe 3 : Répartition de l'échantillon exploitations agricoles familiales par préfecture.....	7

1. Contexte et Objectifs

L'initiative 50x2030 est un programme lancé conjointement par la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Ce programme aide les pays à produire les données d'enquêtes agricoles nécessaires au suivi des agendas de développement internationaux (ODD), régionaux (c'est-à-dire l'Agenda 2063 ; le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine ou PDDAA) et nationaux. L'initiative 50x2030 encourage les politiques publiques fondées sur des données probantes par la production et l'utilisation de données agricoles.

La Guinée bénéficie de deux projets IDA en cours avec la Banque mondiale qui comportent tous deux des activités dédiées à la production de statistiques agricoles en ligne avec les objectifs de l'Initiative 50x2030 :

- Le Projet sur l'harmonisation et l'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre ou PHASAO. L'une des composantes clés du projet est de soutenir l'amélioration et le développement des statistiques agricoles dans le pays, en particulier de mettre en œuvre un système d'enquêtes agricoles annuelles. La sous-composante relative à l'amélioration des statistiques agricoles sera mise en œuvre en cohérence avec l'initiative 50x2030.
- Le Projet de développement de l'agriculture commerciale en Guinée (PDACG) qui reprend la sous composante 3.1 du PDAIG intitulée Renforcement du système public de statistiques agricoles.

En s'appuyant sur les financements de ces deux projets pour financer la production des données, l'initiative 50x2030 aidera la Guinée à mettre en œuvre sur la période 2023-2028 un programme d'enquêtes agricoles annuelles adapté pour garantir la production de données agricoles fondamentales, opportunes et de qualité, qui répondent aux besoins du pays et correspondent aux principaux objectifs de développement national.

Objectifs de l'enquête

Conformément au programme d'enquêtes (cf. annexe 1), il était prévu pour l'année 2024, la réalisation d'une enquête intégrée portant sur le module spécifique de l'Elevage.

Le module Elevage vise à évaluer les effectifs du cheptel, leur structure et leur dynamique, les productions animales et en déduire les paramètres zootechniques qui seront utilisés ultérieurement.

Rappelons que le module Elevage figure parmi les modules thématiques du RNAE et sa réalisation selon l'approche intégrée permettra d'avoir un ensemble complet d'informations sur les exploitations agricoles et cela favorisera des analyses croisées en vue de mieux informer les politiques agricoles et environnementales.

2. Méthodologie

2.1 Champ de l'enquête

Conformément aux objectifs de ce programme d'enquêtes intégrées, le champ couvert concerne les exploitations agricoles de type familiale sur l'ensemble du territoire national à l'exception de la zone spéciale de Conakry. Les unités statistiques sont donc les exploitations agropastorales.

2.2 Echantillonnage

L'objectif de l'enquête étant d'avoir des résultats significatifs au niveau préfecture, le domaine d'étude est donc la préfecture. Pour s'assurer d'une meilleure représentativité de l'élevage dans l'échantillon, la base de sondage issue du RNAE a été stratifiée en deux strates : Les exploitations agricoles pratiquant les cultures pluviales et l'élevage. La stratification est faite dans les préfectures où moins de 70% des exploitations pratiquent à la fois les cultures pluviales et l'élevage. Autrement la préfecture est logée entièrement dans la strate 1.

Le plan de sondage est un plan à deux degrés avec pour unité primaire les zones de dénombrement (ZD) et pour unité secondaire les exploitations agricoles familiales. La base de sondage provient du RNAE. Notons que la stratification au deuxième degré induit la constitution de ZD fictives au premier degré **ZD1j** et **ZD2j**.

La taille de l'échantillon par préfecture a été calculée de sorte à avoir un coefficient de variation de 10% pour chacune des variables suivantes : (i) la superficie des cultures pluviales prioritaires, (ii) la superficie des cultures arboricoles stratégiques et (iii) l'effectif des animaux en unité de bétail tropical. La taille de l'échantillon obtenue par préfecture est ajustée par un taux de réponse de 85% et est répartie dans chaque strate proportionnellement à leurs poids.

En ce qui concerne la méthode de tirage de l'échantillon, au premier degré, **1 481 ZDij** sont tirés de façon systématique (sans remise) proportionnellement à leur taille. Au second degré, **10** exploitations sont tirées de façon aléatoire.

Au total, **15 059** exploitations agricoles familiales ont été tirées. La répartition de l'échantillon par préfecture et par strate se trouve en annexe.

2.3 Stratégie et plan de collecte

L'enquête élevage conduite par l'**ANASA** sera réalisée en collaboration avec la Direction Nationale des services vétérinaires (**DNSV**) et celle de l'Alimentation et des Productions Animales (**DNAPA**).

Pour cette enquête, les productions animales sur les exploitations agricoles seront estimées à partir des déclarations faites par le chef de l'exploitation ou de son représentant. La collecte s'étalera de Mars à Mai 2025 et elle se fera en 1 passage. Il portera sur les sections suivantes du questionnaire :

- Identification du ménage
- Recensement des membres du ménage
- Cheptel en stock (y compris la volaille)
- Evolution du cheptel en stock (y compris la volaille)
- Production laitière

- Production d'œufs
- Production apicole
- Autres produits d'élevage
- Soins vétérinaires
- Stabulation
- Alimentation et eau
- Equipement et transport
- Production et gestion du fumier

2.4 Méthode de collecte

La collecte numérique sera utilisée pour la réalisation de l'enquête. Une application CAPI (Computer Assisted Personal Interviews) sera conçue sur Survey Solution (Suso) à partir des questionnaires conçus et chargée dans les tablettes. Les contrôles de cohérence et des filtres seront programmés dans le CAPI. Les données collectées seront centralisées via Internet au bureau central l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA). Cela permettra de faire la supervision de façon numérique et instantanée. Ainsi, les erreurs de collecte seront minimisées.

2.5 Dispositif de l'enquête

L'enquête sera réalisée par une équipe de **230** enquêteurs y compris les chefs d'équipe. Les chefs d'équipe, les superviseurs préfectoraux, les superviseurs régionaux, les superviseurs numériques et les superviseurs nationaux, assureront le suivi et le contrôle qualité des données collectées. Un manuel de collecte sera mis à disposition de l'équipe pour faciliter la compréhension du questionnaire.

Annexe 1 : Programme d'enquêtes de la Guinée

années de référence	2023	2024	2025	2026	2027	2028 *
	Second passage					
CORE - Module de base (Production) Incluant cultures pluviales, irriguées et Production animale	CORE	CORE	CORE	CORE	CORE	CORE
Enquête sur les unités non-standard de mesure						
Liste des exploitations du secteur hors-ménage						
PME- Méthodes de Production et environnement						
Modules spécifiques sur la pêche artisanale (production) et aquacultures						
Module spécifique sur le suivi du cheptel						
Module spécifique sur les cultures irriguées						
ILP- Revenu, travail, productivité						
MEA -Machines, Equipements, Biens						
PME- Méthodes de Production et environnement						
Module spécifique sur l'arboriculture						

* dépendant de disponibilité des fonds supplémentaires

Annexe 2 : Questionnaires (voir fichiers joints)

Annexe 3 : Répartition de l'échantillon exploitations agricoles familiales par préfecture

Régions	Préfectures	Numéro Equipes	Nombre de ZD	Nombre de ménage	Nombre d'agents
BOKE	BOFFA	01	58	579	9
	BOKE	02	69	682	10
	FRIA	03	27	290	4
	GAOUAL	04	47	470	7
	KOUNDARA	05	20	200	4
FARANAH	DABOLA	06	34	340	5
	DINGUIRAYE	07	28	280	4
	FARANAH	08	32	319	5
	KISSIDOUGOU	09	33	330	5
KANKAN	KANKAN	10	56	560	8
	KEROUANE	11	37	370	6
	KOUROUSSA	12	26	260	4
	MANDIANA	13	35	350	5
	SIGUIRI	14	25	250	5
KINDIA	COYAH	15	36	375	9
	DUBREKA	16	61	610	9
	FORECARIAH	17	40	400	6
	KINDIA	18	67	670	10
	TELIMELE	19	54	540	8
LABE	KOUBIA	20	29	290	4
	LABE	21	50	500	7
	LELOUMA	22	31	310	5
	MALI	23	18	180	4
	TOUGUE	24	84	950	14
MAMOU	DALABA	25	78	830	12
	MAMOU	26	63	630	9
	PITA	27	44	440	7
NZEREKORE	BEYLA	28	45	450	7
	GUECKEDOU	29	57	567	8
	LOLA	30	38	380	6
	MACENTA	31	63	630	9
	NZEREKORE	32	47	470	7
	YOMOU	33	49	557	8
Total			1 481	15 059	230